

CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB TROPICANA

Vous vous inscrivez pour participer à un événement de SPORTIZON SA, ayant son siège social sis à Radiatorenstraat 23, 1800 Vilvoorde, TVA BE 0473.072.958, dénommée ci-après SPORTIZON.

SPORTIZON est votre interlocuteur pour toutes vos questions. SPORTIZON est joignable par e-mail : info@sportizon.be.

Article 1. Inscription

Le Participant doit avoir, au moment de l'inscription, au moins 18 ans ou le consentement de son tuteur légal pour s'inscrire à l'événement.

L'inscription n'est valable que si le formulaire d'inscription est dûment rempli et que toutes les informations sont exactes, que le droit d'inscription a été payé en totalité, que le paiement intégral des frais supplémentaires a été effectué, et que les présentes conditions générales ont été acceptées.

Article 2. Droit de rétractation

L'inscription relève des services visés à l'art. VI, 53, 12° C. dr. écon., qui exclut le droit de rétractation.

Article 3. Prix et paiement

Les prix mentionnés sont toujours exprimés en euros et s'entendent TVA comprise, sauf indication contraire.

Le participant doit toujours payer d'avance, lors de son inscription, le montant total de l'inscription (droit d'inscription et suppléments) en utilisant le système de paiement en ligne mis à disposition.

SPORTIZON estime avoir pris toutes les précautions possibles et adéquates et agit en tant que vendeur en ligne normal et prudent. SPORTIZON ne peut être tenu responsable pour vol.

En cas de non-participation, pour quelque raison que ce soit, la personne inscrite n'a pas droit au remboursement des droits d'inscription et de tous les frais supplémentaires.

Les titres d'accès ne sont ni remboursés, ni échangés contre une place pour un autre événement.

SPORTIZON ne peut en aucun cas être tenue de rembourser les droits d'inscription et les frais supplémentaires éventuels (par ex., merchandising, t-shirts, programme de formation, bonne œuvre, EK Tickets, ...)

Article 4. Titres d'accès

La perte ou le vol du titre d'accès est de la responsabilité de l'acheteur et ne donnera pas lieu à un remplacement ou remboursement.

N'achetez pas votre titre d'accès en rue, il pourrait s'agir d'un faux. Achetez-le seulement sur les sites internet agréés.

Les titres d'accès ne peuvent être utilisés à des fins commerciales ou promotionnelles sans l'autorisation de l'organisateur.

Il est aussi expressément interdit d'exercer quelque activité promotionnelle ou commerciale que ce soit sur le site sans l'autorisation préalable de l'organisateur.

Les t-shirts et souvenirs officiels sont vendus exclusivement dans l'enceinte du site du tournoi.

L'acheteur du titre d'accès doit s'en tenir à la 'loi relative à la revente de titres d'accès à des événements' (MB 30 juillet 2013).

Des modifications de la programmation ne donnent pas lieu à un remboursement partiel ou total du titre d'accès. En cas de force majeure, la responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée.

La contrefaçon des titres d'accès est passible de poursuites judiciaires.

Article 5. Faire du sport sagement et en toute sécurité

La participation à un événement sportif nécessite une bonne santé. Le participant déclare satisfaire à cette condition. L'organisation recommande un examen préventif de médecine du sport auprès d'un médecin du sport agréé en vue d'une participation à un événement sportif.

Article 6. Données à caractère personnel et droits de propriété intellectuelle

Toutes les données relatives aux participants sont destinées à SPORTIZON. SPORTIZON et ses partenaires vont utiliser ces informations pour la participation à l'événement ainsi que pour des fins de marketing et de communication. Le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel prévoit le droit d'accéder aux données et de les rectifier. Le participant peut demander à tout moment la rectification de ses données à caractère personnel, en utilisant les données de contact reprises dans les présentes conditions générales.

En participant à l'événement, vous acceptez une utilisation éventuelle de vos données, de votre photo ou de vos droits à l'image sous une forme imprimée, cinématographique, vidéographique ou autre, à des fins promotionnelles au profit de SPORTIZON et de ses événements, sans réclamer d'indemnité à cet égard.

Le participant déclare savoir qu'il peut être fait usage de techniques permettant de détecter à tout moment sa localisation précise par réception des signaux émis par la puce intégrée dans la preuve de participation que porte le participant. Le participant autorise SPORTIZON à divulguer cette information afin que chacun puisse la consulter.

Le participant donne à SPORTIZON l'autorisation de suivre sa localisation en temps réel (traçage en direct) d'une manière définie plus haut, pour enregistrer ces données dans un fichier, les remettre à des tiers et les publier sur l'Internet, par le biais de médias sociaux et d'applications mobiles.

Article 7. - Mesures de sécurité

Le participant devra toujours se montrer respectueux de l'environnement. Le participant veille à sa propre sécurité et à celle des autres participants. Les participants doivent suivre les instructions des organisateurs, des équipes médicales et de la police.

L'organisation se réserve le droit d'exclure de la participation à l'événement les participants qui ne respectent pas les dispositions des présentes conditions générales ou qui représentent un danger pour eux-mêmes ou pour des tiers.

Il est interdit d'emporter sur le site du festival, le site du tournoi ou du camping des appareils photos, caméras ou enregistreurs professionnels, des boissons, des objets en verre, des bouteilles en plastique, des canettes, des drogues, des feux d'artifice, des armes, des objets tranchants ou tout autre objet pouvant être considéré comme dangereux par les organisateurs.

Sont également interdits : les animaux de compagnie, les feux ouverts, les barbecues, les installations au gaz, les bougies, les pompes à bière, les générateurs, les installations sonores, les objets tranchants, les armes et tout autre objet qui pourrait être considéré comme dangereux par les organisateurs.

Tous ces objets seront confisqués par la sécurité. Cette liste peut être adaptée ou complétée à tout moment par les organisateurs.

Il est expressément interdit d'allumer un feu.

L'entrée sur le site implique l'acceptation de toutes les mesures de prévention et de contrôle prises par l'organisateur ou l'équipe de sécurité, y compris les fouilles corporelles et des sacs.

Le non-respect de ces mesures peut entraîner le refus ou le retrait du droit d'entrée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage, perte, vol ou accident éventuel.

Les organisateurs et/ou le revendeur officiel se réservent le droit de vérifier l'identité des participants.

Article 8. - Le Camping

Le camping sauvage est interdit.

Seul le titre d'accès pour le tournoi donne accès à une personne pour le camping Koninklijke Mechelse Tennis-en Hockeyclub à partir du vendredi à 12h00 jusqu'au dimanche 12h00.

Le ticket festival ne donne pas accès au camping.

Ne sont pas autorisés dans les campings : voitures, motos, mobylettes, remorques, caravanes, mobile homes (exc Camping Mobilhome), etc.

Il n'est pas permis de distribuer des dépliants ou des échantillons dans ou autour des campings.

Il est interdit d'effectuer des activités commerciales dans les campings sans autorisation des organisateurs.

En entrant dans un camping, vous marquez votre accord pour une fouille éventuelle.

En cas de refus, l'accès vous sera interdit.

L'accès aux campings peut être refusé à tout moment.

Article 9. Responsabilité

Sportizon n'est responsable que d'un défaut qui lui est imputable, qu'elle ait ou non un caractère contractuel ou extra-contractuel, dans la mesure où cette responsabilité n'est pas expressément exclue ni limitée dans les présentes Conditions générales. Notre responsabilité totale est en tout cas limitée à la réparation du dommage direct et ne peut jamais excéder la valeur du service fourni, à savoir le prix du ticket d'accès. La responsabilité pour toute forme de dommage indirect est explicitement exclue.

La responsabilité en cas de force majeure est totalement exclue. Par force majeure, on entend toute circonstance dépassant la volonté du SPORTIZON, qui l'empêche même temporairement de s'acquitter de ses obligations en tout ou en partie. SPORTIZON n'est pas responsable des engagements de ses partenaires.

Tout tiers (y compris les participants ou visiteurs) qui, en raison d'une faute qui lui est imputable, met en péril la responsabilité de SPORTIZON et de ses employés, doit pleinement et à sa première demande garantir et indemniser SPORTIZON de toute demande de tiers. Cette obligation d'indemnisation signifie que vous devez toujours intervenir volontairement dans tout litige et / ou procédure judiciaire intenté contre SPORTIZON par un tiers et que vous en supportez vous-même les conséquences financières.

Article 10. Remarques/plaintes

Les remarques doivent être envoyées par l'un des canaux mentionnés en introduction. SPORTIZON s'efforcera toujours raisonnablement de traiter chaque remarque reçue dans les 10 jours suivant sa réception par le biais de l'un des canaux précités. Si elle n'y parvient pas, SPORTIZON le signalera au participant et lui proposera un autre délai.

Article 11. Validité des clauses

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions sont nuls ou illégaux, quelle qu'en soit la raison, cela n'affectera pas la validité des autres articles des présentes conditions générales.